

ESPACES VERTS ET ÉCOSYSTÈMES

Je suis résident de Viauville sur la rue Sicard. Pour moi la nature et sa conservation est cruciale. L'être humain doit s'adapter à la nature est non le contraire, surtout dans un contexte de réchauffement climatique.

Nous avons ici une occasion en or de faire un développement qui se doit d'aider la planète.

Hydro veut détruire une bonne partie du boisé Steinberg, le ministère des transports et la ville de Montréal veulent aussi implanter une autoroute avec une énorme boucle sur des espaces naturellement boisés. Ray-mont logistics y a aussi déjà détruit un boisé naturel.

Ma vision est de conserver tous les boisés et plans d'eau existants, tant sur les terrains appartenant aux différents paliers gouvernementaux et aux propriétaires privés. La ville a un besoin criant de réduction des îlots de chaleurs et d'augmentation d'espaces verts surtout dans l'est de la ville. Dans un contexte de réchauffement climatique, il est urgent et impératif de faire tout en notre possible de pour augmenter la végétation en ville et banlieu.

Je crois que la ville devrait passer un règlement protégeant les boisés et plan d'eau. Cette réglementation doit interdire la coupe d'arbre ou arbustes et serait accompagnée d'amendes salées aux contrevenants. Il est d'un non sens de détruire un végétation mature en pensant la remplacer par des petits arbres un peu partout sur le territoire.

Le projet d'hydro et le prolongement de l'autoroute doivent donc être exclus. Et le projet de ray-mont logistics aussi.

Je souhaite que les espaces verts naturels soient mis en valeur. Il faut des petits chemins accessibles en vélo ou à pieds. Il faut aussi faire revivre des cours d'eau.

Il faut aussi une réglementation prévoyant un minimum de 15% de la surpercie de chaque terrain doit avoir en espace vert et obliger les bâtiments industriels d'avoir un toit vert. Une réglementation au niveau de la canopé doit aussi être mise de l'avant.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Il y a plusieurs sources de pollution sonore, les principales sources sont le transport, le port de Montreal, le CN et les travaux sur le terrain de Ray-Mont Logitics.

Il faut absolument une réglementation sévère sur le bruit. Les niveau de décibels maximum doivent être chiffré dans la réglementation. Les relevés sonores doivent être fait à plusieurs endroits dans le secteur et dans les secteurs adjacents(comme Viauville). Les relevés sonores doivent être faits surtout sur les terrains résidentiels. Il faut implanter des capteurs sonores permanent qui transmettre l'information en tant réel afin de pouvoir réagir rapidement aux dépassement des limites . Cette technologie (IOT) est disponible présentement et s'inscrit dans le concept d'une ville intelligente. Les amendes se doivent d'être élevées, afin de dissuader les entreprises à contrevenir au règlement. Les organismes de santé publique doivent être la référence au niveau de l'établissement de limites. Toute source de bruit non résidentielle devrait être interdite après 18h en semaine et de 18h le vendredi à 8h le lundi matin. Les jours fériées devraient être traités comme des jours de fin de semaine (donc aucun bruit).

La ville de Montreal, le MTQ et le port sont convaincu que le prolongement de l'autoroute Souigny et de l'Assomption et ainsi que l'aménagement d'un viaduc pour le port réduirait la pollution sonore et atmosphérique.

Cela est faux, la construction d'autoroute et de route ne réduit pas la pollution, elle favorise l'utilisation de la voiture et des camions comme mode de transport. Par conséquent, cela augmente la pollution.

Il faut donc penser à des mesures incitatives aux transferts modaux avant de penser augmenter la capacité routière.

La pollution due aux transport est principalement causée par le trafic de transit. Comment réduire le trafic de transit ? Il faut augmenter l'offre de transport en commun dans l'est de la ville et améliorer l'offre existante afin de réduire le temps que cela prends pour un résident de l'est pour se rendre au centre-ville.

Un incitatif réglementaire serait de subventionner la conversion de vélos en vélos électriques et l'achat de vélos électriques (on subventionne la voiture électrique, pourquoi pas le vélo électrique), il faut aider les gens à parcourir une plus grande distance en vélo. Faire 20km par jour de vélo pour aller au travail est beaucoup. Avec l'aide d'un petit moteur électrique, cela inciterait les gens utiliser plus le vélo et donc réduire la pollution atmosphérique. En période de

grande chaleur, l'utilisation du vélo électrique permettrait au gens de moins souffrir de la chaleur et de se rafraîchir par le vent lorsque que l'on roule sur le vélo.

Autre incitatif est d'augmenter l'offre de bixi électrique.

Il faut donc plus de pistes cyclables sans discontinuités reliant l'est et l'ouest de la ville. Mais surtout, faire une priorité le réaménagement de la piste cyclable de Notre-Dame afin de la rendre plus sécuritaire et plus agréable. La piste cyclable Souigny doit être prolongée pour attendre Viau.

Une augmentation de l'utilisation du vélo aiderait à combattre les vagues de chaleur en ville dues principalement à l'utilisation du transport avec moteur à combustion.

Quels types de nuisances affectent votre qualité de vie et/ou votre santé (bruit, vibration, particules fines, poussières, odeurs, lumière, pollution visuelle, circulation des camions...)? Pourquoi? Identifiez un ou des lieux précis?

Pour moi, les principales nuisances sont au niveau du bruit, surtout des avions de plaisance qui emprunte le circuit aérien Ville-Marie. Ce circuit est une boucle qui passe au dessus du Stade et du Mont-Royal.

Le bruit des véhicules routier est aussi une nuisance car même si la limite est de 30 kmh, une minorité la respecte.

L'idée de prolonger l'autoroute Souigny est une très mauvaise idée. La limite de 70 kmh sur Souigny n'est pas respecté et la vitesse moyenne se situe plus aux alentours de 90 kmh avec certains automobilistes n'ayant pas de gêne à rouler à plus de 100 kmh.

Je propose de ne pas prolonger Souigny tel que la ville le présente. Je propose d'ériger un mur anti-bruit sur le côté Est de Diskson entre Notre-Dame et Dickson.

TRANSPORTS ET LIENS ROUTIERS

Il faut favoriser les transferts modaux, réduire l'utilisation de la voiture. Construire des routes ne réduira pas la congestion routière. Cela va également favoriser son utilisation. Mettons les fonds public dans les mesures incitant les transferts modaux. (i.e. réduire l'utilisation de la voiture)

Augmenter l'offre de service de transport en commun pour l'Est afin de se rendre rapidement au centre ville de Montréal, soit directement avec un seul autobus ou soit en se rendant plus rapidement au métro. Augmenter l'offre de vélos électrique bixi et subventionner l'achat de vélo électriques et la conversion de vélos en vélos électriques.

Le CN propose de faire un viaduc qui passerait par dessus Notre-Dame. Je rejette catégoriquement cette idée. Plus on est haut plus le bruit voyage loin, pas besoin de faire des études poussées pour comprendre ce principe. L'ancien boulevard Bonaventure qui était surélevé a été transformé pour en faire un boulevard au niveau du sol. Faire une structure en hauteur pour nous faire croire que cela va réduire les nuisances n'est pas la bonne approche.

Je propose de faire passer les camions par Dickson et en faire une nouvelle entrée au port. La distance entre la rue Notre-Dame et la rue Port-de-Montréal à Dickson est la même que la distance entre la rue Notre-Dame et la rue Port-de-Montréal à Pie-IX. Il suffit de reproduire l'entrée de Pie-IX, mais à Dickson. Cela permettrait d'enlever les camions sur Notre-Dame et d'avoir le même effet sur Notre-Dame que l'idée de viaduc.

Je propose de réaménager la piste cyclable Notre-Dame en ajoutant un terre-plein entre la rue et la piste cyclable.

Je propose d'allonger la piste cyclable de Souigny jusqu'à Viau et d'y inclure un trottoir séparé par un terre-plein de la piste cyclable.

Il faut améliorer la fréquence et réduire le temps que cela prend en autobus pour ce rendre soit au centre-ville ou au métro le plus près.

Le projet tel qu'il a été présenté par la ville, le MTQ et le port est une catastrophe. Je le répète une augmentation des routes/autoroutes ne réduira pas les nuisances. Le plus grand défi de l'humanité est le réchauffement climatique. Et construire des routes augmente le réchauffement. Prolonger Souigny va encourager les gens à prendre leur voiture.

Il y a des boisés qui valent de l'or dans le secteur, il faut les conserver et les enrichir afin d'offrir des îlots de fraîcheur aux résidents de Mercier Hochalaga-Maisonneuve.

Le ville mentionne qu'il faut absolument que le prolongement de l'Assomption passe au dessus des voies ferrées parce que apparemment le CN n'a pas voulu de passages à niveau. Il est facile pour la ville de Montréal de dire que c'est pas de sa faute et que c'est l'autre (CN) qui ne veut pas.

Comme mentionné plus haut, je suis en total désaccord avec cet idée de viaduc. Faire passer 20,000 véhicules par jours à 9m de haut va seulement augmenter la pollution, surtout sonore. Plus on est haut, plus le son voyage.

La boucle est aussi un désastre. Elle détruit une bonne partie du boisé qu'on doit conserver. La ville nous dit qu'elle sera à 30 kmh. Il est impensable que les véhicules vont respecter cette limite. Les véhicules vont donc rouler à 50kmh dans cette boucle. La ville pense qu'il va être agréable de se trouver au milieu de cette boucle. Je crois au contraire qu'il ne sera pas agréable de se trouver au milieu de cette boucle avec des milliers de véhicules qui y circule autour à vitesse élevée. Dans aucun scénarios, je souhaite une telle boucle.

Voici ce que je propose :

1. D'exproprier une partie du terrain du 5600 boul Hochelaga Est afin que la ville puisse prolonger en ligne droite le boul Assomption.
2. De prolonger l'Assomption jusqu'à la hauteur de Souigny seulement (au Nord).
3. Prolonger Souigny en boulevard urbain jusqu'à l'Assomption.
 - Cela permettrait de réduire le trafic sur Dickson au Nord de Souigny.
 - Cela excluerait un passage à niveau ou un viaduc au dessus des voies ferrés.
4. Que le déplacement des voies du CN soit une condition sine qua non à un prolongement de l'Assomption au sud de Souigny.
5. Dans tous les scénarios à venir, il faut absolument ne détruire aucune végétation existante et ne faire aucune, je le répète aucune structure routière en hauteur.